



1/ Celui qui vend des graines qui après que l'acheteur les plante ne poussent pas / 2. Celui qui vend un boeuf qui s'avère agressif / 3. Suit-on la majorité pour les litiges financiers ?

1. **Mishnah** : celui qui vend des graines à un acheteur n'est pas tenu de les rembourser si l'acheteur les plante et qu'elles ne poussent pas (il les a vendus pour la consommation). Rabbane Chimone ben Gamliel dit que sur des graines de potager non comestibles, il est sûr que le vendeur doit les rembourser.
2. Celui qui vend un boeuf qui est agressif (ne peut pas labourer mais seulement être consommé), Rav dit que la vente est annulée car la majorité des gens achètent pour le labour et Chemouel pense que le vendeur peut rétorquer que dès le début il le lui avait vendu pour le consommer (en effet on ne va pas d'après la majorité pour les litiges financiers mais seulement concernant les doutes de choses interdites). Si l'on sait que cet acheteur achetait que pour le labour, d'après tous les avis la vente est annulée. Idem si le prix était vraiment élevé et reflétait sûrement la valeur d'un boeuf laboureur.
3. La Guémarah présente cinq objections pour savoir si l'on va d'après la majorité pour des litiges financiers :
 - Une femme divorcée ou veuve qui exige le remboursement de sa kétoubah en disant qu'elle était vierge au moment des noces (et que la kétouba vaut donc 200 zouz) doit amener des témoins pour prouver ses dires. Pourtant ici on ne suit pas la majorité car la majorité des femmes se marient en toute virginité ! → Difficulté pour Rav ! Réponse : puisqu'habituellement le mariage d'une fille vierge entraîne une rumeur et qu'elle, elle n'en a pas, on ne suit pas la majorité.
 - Si on vend un esclave qui s'avère être un voleur, la vente n'est pas annulée. On voit donc que l'on va d'après la majorité des esclaves qui sont des voleurs (on suit l'avis de Rav) et donc l'acheteur est perdant ! → Tous les esclaves sont voleurs et pas seulement la majorité et donc le défaut était à l'avance connu de l'acheteur.

Retrouvez l'ensemble des Daf Panorama sur www.dafhayomi.fr rubrique Résumés

www.dafhayomi.fr - +33 6 14 55 78 08 - Sponsorisez le Daf Panorama - Info@dafhayomi.fr

Leelouy Nichmat Baroukh Ben Aaron Hacoheh, Chemouel Ben Rahmouna, Chira Artza Bat Leah

www.ohavei-torateha.com